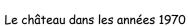
La sauvegarde du patrimoine de la Chapelle-Bertrand

Le mot patrimoine vient du latin patrimonium tiré de pater le père. Le patrimoine est donc « l'héritage du père », c'est-à-dire tout ce que l'on a reçu par héritage de nos ascendants. Ce patrimoine s'applique à de nombreux domaines : ce sont bien entendu les monuments (église, châteaux...) mais aussi des bâtiments plus modestes (chapelles, moulins, maisons...) Le patrimoine concerne également le mobilier et l'outillage utilisés par nos prédécesseurs et également les paysages façonnés par les générations de paysans (bocage...). Enfin le patrimoine recouvre également les traditions orales et les savoir-faire de nos ancêtres.

Certains de ces héritages parmi les plus remarquables ont reçu une reconnaissance officielle du fait de leur intérêt historique, artistique ou architectural et cela afin de les protéger : ce sont les monuments historiques. Deux niveaux de protection existent: un monument peut être « classé » ou « inscrit » comme tel, l'inscription (dit jusqu'en 2005 « à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques ») est une protection présentant un intérêt remarquable à l'échelle régionale, contrairement au classement, protégeant les monuments présentant un intérêt à l'échelle de la nation et qui constitue ainsi le plus haut niveau de protection. Un seul monument de notre commune bénéficie de cette qualification. Il s'agit bien sûr du château qui a été « classé » par un arrêté du 19 septembre 1991, alors que « l'ensemble des parties bâties et du sol constituant l'enceinte, les communs et le jardin » a été « inscrit » par arrêté du 21 juin 2004. Voici comment l'historique du château est libellé dans cet arrêté : «La construction du château remonte à la seconde moitié du 15e siècle ou au début du 16e. Il est précédé au sud d'une cour fermée par des murs et des bâtiments annexes. Le porche d'entrée est percé dans une grosse tour carrée à un étage. Une seconde tour ronde flanque l'enceinte au sud-est et des dépendances agricoles s'étendent vers l'ouest. Au nord, deux ailes de communs délimitent une cour carrée. Une tour ronde flanque la dépendance ouest à l'angle de la cour. Cette dépendance semble contemporaine de la construction du logis et abritait des écuries et la boulangerie. D'autres dépendances, dont une porcherie de la seconde moitié du 19e siècle, ainsi qu'un jardin, complètent l'ensemble du domaine. Tour nord-est effondrée »

Les documents suivants témoignent de l'évolution de ce patrimoine et des travaux remarquables qui ont été entrepris par les propriétaires actuels pour le sauvegarder.







Le château au début du XXe siècle

Le château restauré en 2016

Notre commune renferme également d'autres manoirs ; la Roulière, située à proximité de la limite de Pompaire, a subi au cours des siècles des transformations dont la destruction de sa poterne en 1920. Quant à La Touche Ory, mentionnée dès le XIVe siècle, elle dépendait du fief de la Crolaye. Au XIXe, elle devint la propriété de la famille Allard, une famille de militaires dont le plus célèbre fut le général Nelzir Allard¹. Divers aménagements lui donnèrent l'aspect que nous connaissons grâce à une carte postale. En décembre 1963, un incendie ravagea la toiture et détruisit les mansardes. Depuis La Touche Ory a été rénovée² même si elle n'a pas retrouvé tout à fait son aspect initial³.







Bien que n'ayant pas de qualification officielle d'autres monuments de la commune constituent le patrimoine. C'est le cas de l'église Saint-Saturnin dont les dégradations récentes ont entrainé la fermeture aux fidèles et une action de sauvegarde est actuellement entreprise (Voir autre article dans le présent bulletin). A proximité de l'église, notre commune possédait un bâtiment d'un grand intérêt architectural : il s'agissait du presbytère⁴ qui malheureusement est aujourd'hui à l'état de ruines avant d'être définitivement rasé. La photo ci-contre avait été prise le 13 juillet 2008 lors d'une visite guidée avec Claudette Fuzeau. Le devenir de ce bâtiment est là pour prouver que le patrimoine est fragile et mérite une attention particulière et un entretien régulier.



¹ Le général Nelzir Allard, né à Parthenay en 1798, résidait à La Touche-Ory. IL fut député des Deux-Sèvres de 1837 à 1848, conseiller d'Etat à partir de 1852, conseiller général des Deux-Sèvres de 1842 à 1876 et président de cette même assemblée de 1861 à 1876, maire de La Chapelle-Bertrand de 1871 à sa mort en 1877.

² En matière de patrimoine, il faut distinguer **la restauration** qui vise à rétablir la construction dans son état initial et **la rénovation** qui consiste à remettre à neuf.

³ Article du *Courrier de l'Ouest* du 30 décembre 1963, rédigé par Maurice Poignat. Le « deuxième château des environs de Parthenay victime d'un incendie » auquel il est fait allusion est le château de la Motte-aux-Gentilshomme, commune de La Peyratte, propriété de la famille Aubrun, qui a été incendié en février 1963.

⁴ Voir l'article L'église et le patrimoine de La Chapelle-Bertrand dans le Bulletin municipal de 2008 (p 32 à 36)

Outre ce patrimoine important, La Chapelle-Bertrand possède un « petit patrimoine » qui n'en est pas moins digne d'intérêt. Ainsi se dresse dans le hameau de la Miolière une chapelle funéraire qui a été construite par M. Thibault, alors maire de la commune et qui habitait le hameau. Placée sous le patronage de la Sainte-Vierge, elle a été bénie le 19 juin 1833. Quatre messes y étaient encore célébrées en 1902.

Propriété privée, elle menaçait ruine. La municipalité procéda à son acquisition, la réfection du toit, le crépi extérieur et intérieur, divers aménagements ... La chapelle est sauvée et figure désormais en bonne place sur la liste du patrimoine bertrandais.





Dans un autre domaine et devant figurer au titre du petit patrimoine, ce sont les ouvrages qui rappellent l'époque où l'eau était une denrée qui ne se trouvait pas dans chaque habitation; les Bertrandraises devaient alors se rendre au lavoir ou à la fontaine plus ou moins éloignée du domicile. Ces lieux méritent également d'être sauvegardés. C'est ainsi que les lavoirs et les fontaines ont été restaurés⁵.

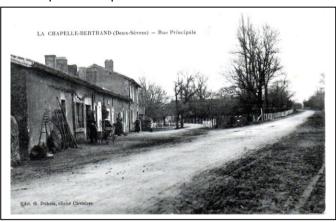








En ce qui concerne « la rue principale » du bourg, son aspect a quelque peu changé : au début du XXe siècle, l'ensemble des bâtiments étaient occupés par la forge-maréchalerie (tenue par M. Guitton que l'on aperçoit avec son épouse sur la carte postale) et par l'épicerie-bar de Mme Sabiron. Aujourd'hui, une partie de ces bâtiments ont été rénovés pour faire place au restaurant « Le Relais du Poitou Gourmand » qui vient de rouvrir ses portes⁶.





Le patrimoine s'étend également aux aspects paysagers de la commune mais ce domaine important sera l'objet d'un autre article dans un prochain bulletin municipal.

Michel BERNIER Le Vieux Moulin 20 décembre 2016

⁵ Porte restaurée de la fontaine du Bas Ageon, fontaine et lavoir du Fontagnoux, scènes d'autrefois reconstituées lors de la saint Bertrand 2015

⁶ Tous mes remerciements à Francis Renaudeau pour son aide, notamment par la fourniture des documents photographiques.